

que nous faisons à l'heure actuelle. Son attitude autant que ses paroles nous donnent encore une fois des motifs d'espérer que la rencontre aux Bermudes, le mois prochain, avec son vieil ami intime, sir Winston Churchill, et le président du conseil de France pourra donner lieu à une forme encore plus vaste de collaboration que nous pourrons à notre tour approuver chaleureusement et appuyer avec vigueur.

Qu'il me soit maintenant permis de féliciter les motionnaires de l'Adresse (MM. Hollingworth et Villeneuve). On ne s'attend évidemment pas que je partage en tous points leur enthousiasme au sujet du résultat des récentes élections; toutefois, je m'explique très bien leur satisfaction personnelle et il était bien humain de les entendre exprimer cette satisfaction en termes des plus enthousiastes. L'un et l'autre ont brillamment fait part de leur fierté à l'égard de la partie du pays d'où ils viennent. C'était dans l'ordre. Serions-nous dignes de nos responsabilités envers nos commettants, si nous n'estimions hautement et vraiment la circonscription que nous représentons et ses habitants? Notre loyauté envers le pays et notre fierté à l'égard de ses belles réalisations en tant que nation ne sont nullement diminuées parce que nous exprimons des sentiments d'admiration pour la partie du pays qui nous envoie siéger en cette enceinte.

En offrant mes félicitations aux motionnaires, je ferai aussi remarquer que tous deux sont jeunes. N'est-il pas vrai qu'outre les félicitations que nous tenons à leur adresser à l'occasion de leurs premiers discours, nous sommes tous, dans une certaine mesure, heureux de constater que des jeunes hommes et des jeunes femmes de leur âge s'intéressent de plus en plus aux affaires publiques de leur pays?

J'aimerais également mentionner, monsieur l'Orateur, que nous avons aujourd'hui, à la Chambre, quatre femmes députés. Jamais auparavant, au cours d'élections générales, plus de deux femmes n'avaient été élues. Les quatre qui sont parmi nous en ce moment ont toutes rendu d'éminents services au public dans d'autres domaines. Tous les députés siégeant des deux côtés de la Chambre reconnaîtront, je pense, que la représentante d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough) a rendu des services distingués à la Chambre des communes également. Peut-être convient-il qu'elle présente un projet de loi concernant l'inégalité de traitement à l'égard des femmes, car la présence de ces quatre femmes ici indique dans quelle mesure toute inégalité de traitement de ce genre perd du terrain dans l'esprit de tous nos gens.

L'honorable représentante d'Halton (M^{lle} Bennett) porte un nom distingué qui s'associe au gouvernement du Canada. Elle a rempli de nombreuses fonctions dans la vie publique de son propre milieu et rendu des services au pays en général.

La représentante d'York-Humber (M^{lle} Aitken) porte aussi un nom qui n'est pas entièrement dissocié de l'activité politique. Elle s'est taillé une haute réputation dans la profession où elle s'est engagée et l'auditoire qu'elle aura dorénavant dépasse de beaucoup les limites de sa circonscription. Je pourrais ajouter qu'elle a peut-être connu des moments aussi variés que tout autre membre de la Chambre avant de se frayer un chemin en cette enceinte.

Qu'on me permette également d'adresser mes bons souhaits à l'honorable représentante de Témiscamingue (M^{me} Shipley) dont j'ai déjà eu l'honneur de faire la connaissance, nos chemins s'étant croisés dans un autre domaine législatif. Je suis sûr que les députés offrent leurs meilleurs vœux à toutes ces femmes, et je me permets d'exprimer mon plaisir de voir ainsi croître le nombre des représentantes. Nous entretenons l'espoir que cette tendance s'accroîtra avec les ans.

Il est question dans le discours du trône d'un événement qui a eu pour effet d'émouvoir profondément tous les habitants du Commonwealth, voire tous ceux qui, à travers le monde entier, sont épris de liberté. Plus que tout autre événement historique, le couronnement a rapproché la Couronne de la population. Jamais auparavant, l'accession d'un monarque au trône n'a provoqué d'acclamations aussi universelles. Aucun monarque n'a jamais nulle part aussi entièrement conquis tous les cœurs.

On a déjà tant dit et écrit à ce sujet qu'il est inutile maintenant de passer en revue les impressions laissées par cet événement. Ce qu'il y a lieu de souligner, cependant, c'est l'importance qu'il confère à nos traditions et à nos institutions uniques, ainsi qu'à l'incalculable valeur de certaines de nos règles écrites ou non dans lesquelles réside le secret de la solidité permanente de notre régime démocratique à nous. Depuis quelques années l'histoire du pays a démontré que notre monarchie est une monarchie agréée et qu'elle reste toujours assujétie à la volonté souveraine de la population telle que l'expriment ses représentants élus. C'est là un principe profond auquel nous devons tous songer alors que de nouveau nous nous réunissons pour administrer les affaires du pays.

Voici pour nous une nouvelle occasion de nous rappeler que nos institutions et nos traditions ont triomphé de toutes les épreuves des années qui ont vu s'écrouler et disparaître d'autres régimes politiques de pays ou